

Les résultats de la session 2017 du diplôme national du brevet

Nouvelle-Calédonie

Juin 2018

Service études et prospectives

n° SEP - 05 -2018



Sommaire

1. Près de 79% d'élèves admis	3
2. L'origine sociale et le retard scolaire marquent fortement la réussite à l'examen.....	3
3. A partir de 12/20 de moyenne au contrôle continu, la quasi-totalité des candidats obtient le brevet.....	4
4. La moyenne à l'épreuve finale de mathématiques baisse pour la troisième année consécutive.....	5
5. Des modalités d'évaluation au contrôle continu moins strictes dans les collèges de la côte Est	6
6. Près de huit candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continue dans la voie professionnelle	7

En 2017, 78,7% des candidats au diplôme national du brevet ont été admis. Les résultats dans la série générale (84% des candidats à l'examen) sont meilleurs : le taux de réussite s'élève à 80% contre 72% dans la série professionnelle. Le succès au brevet est contrasté selon l'origine sociale et le retard scolaire : 92% des candidats issus d'un milieu très favorisé réussissent l'examen contre 70% des élèves issus d'une famille socialement défavorisée, soit 22 points d'écart.

L'épreuve de mathématiques est la moins bien réussie des épreuves finales dont la moyenne

diminue depuis trois ans. C'est également dans cette épreuve que les notes sont les plus hétérogènes.

Pour les candidats qui passent le brevet sous statut scolaire, l'écart entre les résultats aux épreuves finales et les notes au contrôle continu indique des modalités d'évaluation différentes entre les établissements.

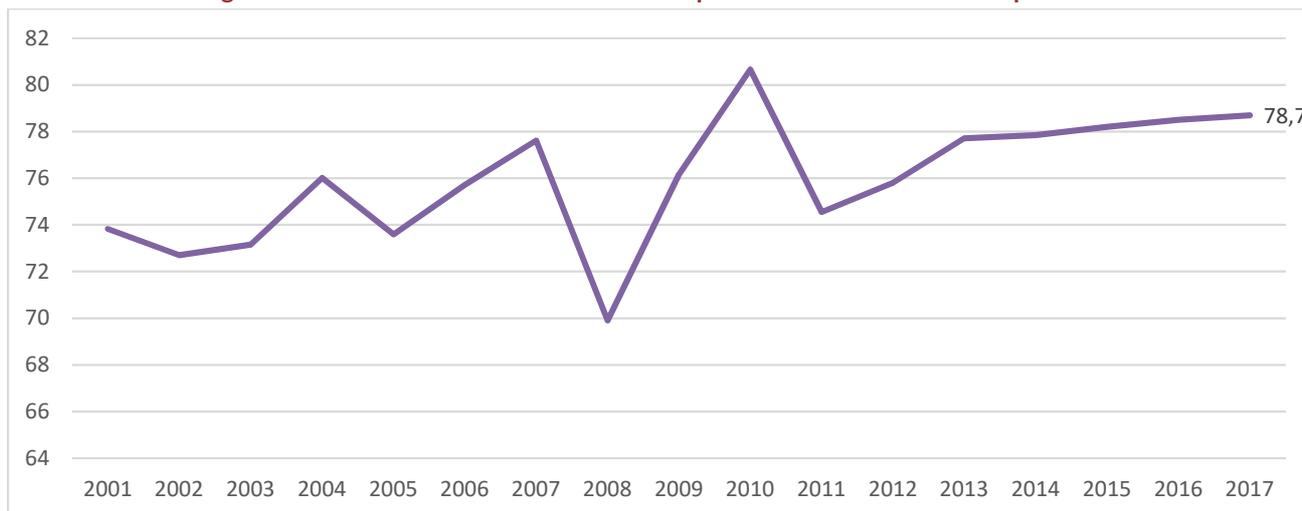
Près de huit candidats sur dix, qui n'obtiennent pas leur brevet, continuent dans la voie professionnelle.

1. Près de 79% d'élèves admis

A la session 2017, 4 200 candidats se sont présentés à l'examen du diplôme national du brevet en Nouvelle-Calédonie, et 3 300 d'entre eux ont été admis, soit un taux de réussite de 78,7%. Il est en hausse de 0,2 point sur un an et de près de 3 points depuis 2012 (figure 1). La réussite académique est inférieure de 10 points à l'académie d'Amiens et de 1 point par rapport à la

Polynésie française, académies de référence au regard de l'origine sociale des élèves. La majorité des candidats présents sont en série générale (84%) dont le taux de réussite atteint 80%. Dans la série professionnelle, où s'inscrivent les troisièmes en préparation professionnelle en lycée et la majorité des candidats individuels, le taux de réussite s'élève à 72,2%.

Figure 1 : Evolution du taux de réussite au diplôme national du brevet depuis 2001



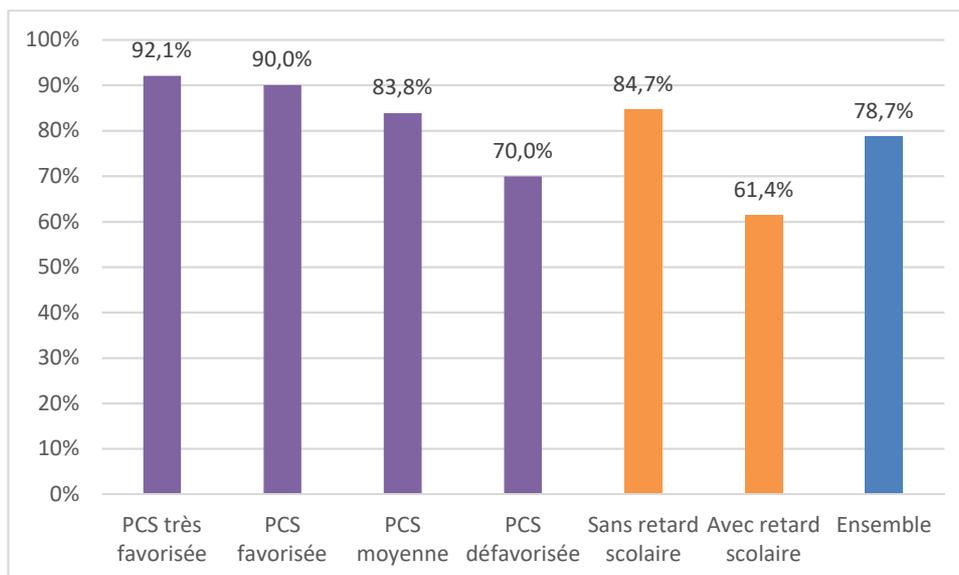
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – OCEAN

2. L'origine sociale et le retard scolaire marquent fortement la réussite à l'examen

En 2017, 92% des élèves issus d'un milieu très favorisé (*définition*) obtiennent le brevet, soit 22 points de plus que les élèves d'origine sociale défavorisée (figure 2). Dans le détail des professions, les écarts sont plus importants : les candidats, dont le responsable est cadre ou issu d'une profession intellectuelle supérieure, obtiennent le brevet dans 93% des cas. A l'opposé, parmi les candidats dont le responsable est au chômage ou sans

activité professionnelle, seuls 65% sont admis. Les écarts selon le retard scolaire sont également importants : 85% des élèves qui n'ont pas redoublé obtiennent le diplôme contre 61% parmi les élèves ayant au moins un an de retard. Les différences de réussite observées selon l'origine sociale et le retard scolaire sont en partie liées : deux tiers des candidats ayant au moins un an de retard sont d'origine sociale défavorisée.

Figure 2 : Taux de réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale et la situation scolaire selon l'âge à la session 2017



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – OCEAN

3. A partir de 12/20 de moyenne au contrôle continu, la quasi-totalité des candidats obtient le brevet

En 2017, 97% des candidats qui passent le brevet sont sous statut scolaire et scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat. Les notes obtenues tout au long de l'année (hormis en histoire-géographie et enseignement moral et civique) contribuent pour un peu plus de la moitié à la note moyenne finale. La moyenne au contrôle continu est également un bon indicateur du niveau de l'élève mesuré à l'examen. Ainsi, la probabilité d'obtenir le diplôme est quasi nulle parmi les élèves dont la moyenne au contrôle continu est inférieure à 9/20 (figure 3). Ces élèves obtiennent par ailleurs des notes moyennes aux épreuves finales

très basses : 2,7/20 en mathématiques, 5,6/20 en français et 7,1/20 en histoire-géographie. Les chances d'obtenir le brevet progressent ensuite très rapidement : 13% des élèves ayant entre 9/20 et 10/20 au contrôle continu ont été admis, la réussite est quatre fois plus importante pour les élèves ayant entre 10/20 et 11/20 (54%). A partir de 12/20, la quasi-totalité des candidats (98,6%) réussit le brevet. Les notes moyennes aux épreuves finales s'élèvent parmi ces derniers à 9,5/20 en mathématiques, 11,4/20 en français et 12,3/20 en histoire-géographie.

Figure 3- Taux de réussite au diplôme national du brevet selon la moyenne des candidats au contrôle continu à la session 2017 (candidats scolaires)

Note moyenne obtenue au contrôle continu (hors histoire-géographie et éducation civique)	Nombre de candidats	Taux de réussite
Moins de 8/20	115	0,0%
8/20 à < 9/20	144	0,7%
9/20 à < 10/20	263	12,5%
10/20 à < 11/20	480	54,0%
11/20 à < 12/20	629	82,5%
12/20 à < 13/20	691	95,8%
13/20 ou plus	1 766	99,7%

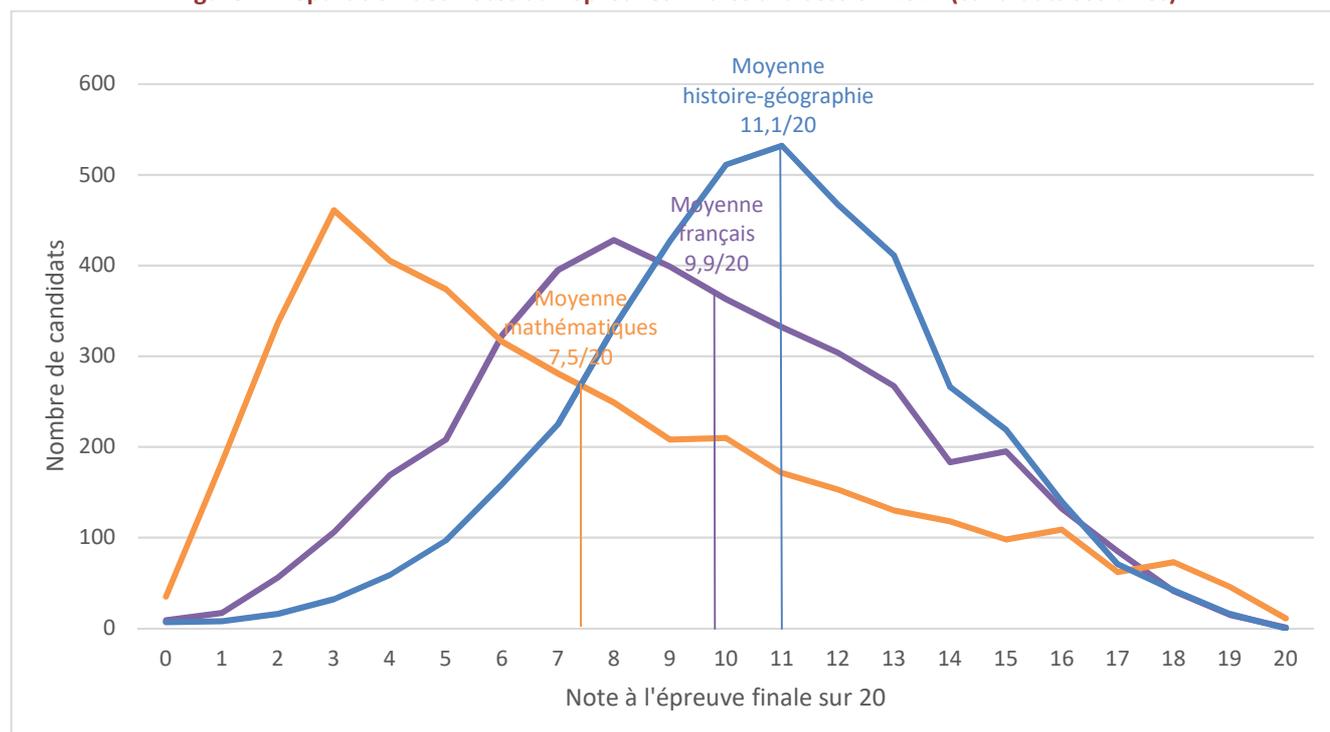
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – OCEAN

4. La moyenne à l'épreuve finale de mathématiques baisse pour la troisième année consécutive

A la session 2017, la note moyenne aux épreuves finales s'élève à 10,1/20 parmi les candidats scolaires. L'épreuve de mathématiques est la moins bien réussie avec une moyenne de 7,5/20, en diminution pour la troisième année consécutive. En français et en histoire-géographie, la note moyenne s'élève respectivement à 9,9/20 et 11,1/20, en hausse sur un an. La dispersion des notes varie également selon l'épreuve et c'est en

mathématiques que les notes sont les plus hétérogènes (*figure 4*) : 10% des élèves ont une note à l'épreuve inférieure à 2,5/20. A l'opposé, 10% ont au moins 14,5/20. En français, les 10% d'élèves les moins performants ont entre 0 et 5/20 tandis que les 10% d'élèves les plus performants ont plus de 15/20. En histoire-géographie, 10% des élèves ont moins de 7/20 et 10% ont plus de 15/20.

Figure 4- Répartition des notes aux épreuves finales à la session 2017 (candidats scolaires)



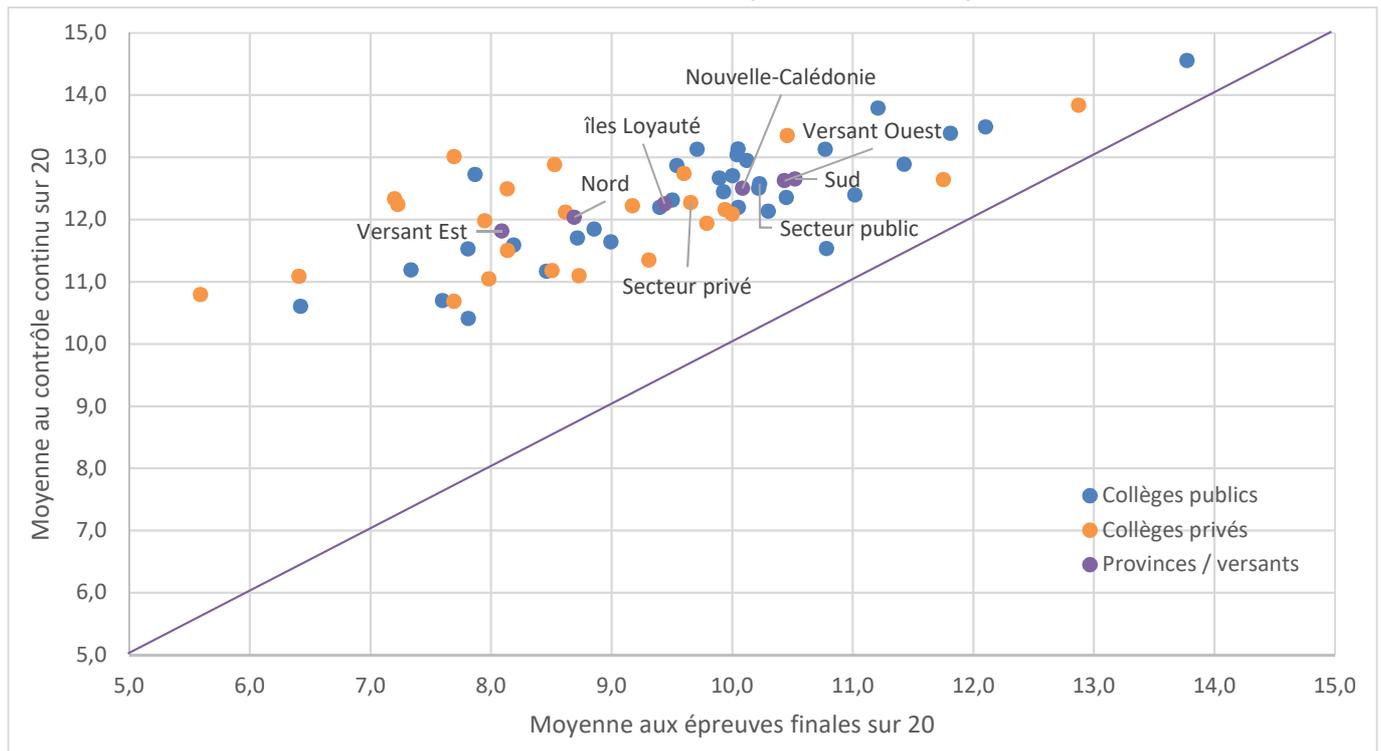
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – OCEAN

5. Des modalités d'évaluation au contrôle continu moins strictes dans les collèges de la côte Est

L'écart entre les résultats aux épreuves finales et les notes attribuées à un élève au cours de l'année scolaire peut donner une indication sur les modalités d'évaluation prévalant dans les établissements. Dans la totalité des collèges de Nouvelle-Calédonie, la moyenne des élèves aux contrôles continus excède celle des épreuves finales de 2,4 points au niveau académique (figure 5). Cette écart varie de 0,8 points au collège Jean Mariotti à 5,3 points au collège de Mou à Ponérihouen. La différence est plus importante dans les collèges privés (2,6 points contre 2,3 points dans les collèges publics). Par province, l'écart

atteint 3,3 points dans les collèges de la Province Nord contre 2,8 points aux îles Loyauté et 2,1 points en Province Sud. Par ailleurs, les modalités d'évaluation au contrôle continu sont moins strictes au sein des collèges de la côte Est où l'écart avec les résultats aux épreuves finales atteint 3,7 points contre 2,2 points parmi les établissements situés sur le versant Ouest. C'est également en mathématiques que l'écart entre la note obtenue à l'épreuve finale et au contrôle continu est le plus élevé : 3,3 points contre 1,4 point en français et 0,5 point en histoire-géographie.

Figure 5- Ecart entre les moyennes au contrôle continu et aux épreuves finales dans les établissements publics et privés sous contrat à la session 2017 (candidats scolaires)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – OCEAN

6. Près de huit candidats sur dix qui n’obtiennent pas le brevet continue dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionne pas la fin des études au collège et les candidats qui ne l’ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité en lycée. A la session 2017, 22% des candidats ne se sont pas présentés au brevet ou ne l’ont pas obtenu, soit 950 élèves. Parmi eux, seuls 3% ont redoublé leur troisième au sein de l’académie (figure 6). Près de huit élèves sur dix ont poursuivi dans la voie

professionnelle de l’éducation nationale dont 38% en seconde professionnelle et 39% en CAP. 14% d’entre eux ont continué leur scolarité hors de Nouvelle-Calédonie, ont interrompu leur scolarité ou se sont orientés en apprentissage ou dans une formation de l’enseignement agricole.

Figure 6- Devenir à la rentrée 2018 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n’ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2017

Situation à la rentrée 2018	Part
Redouble la 3ème	2,5%
2nde générale ou technologique	6,0%
2nde professionnelle	38,4%
CAP	38,7%
Autres situations	14,4%
Ensemble	100,0%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – OCEAN

Sources et définitions

Source :

Les résultats publiés proviennent des fichiers de gestion des candidats au diplôme national du brevet (application Ocean).

Catégorie socioprofessionnelle

La typologie du ministère de l'éducation nationale est construite à partir des professions et catégories socioprofessionnelles suivantes :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Bibliographie

- Les résultats aux examens de la session 2017, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 04 – 2018, juin 2018.
- Les résultats définitifs de la session 2017 du baccalauréat, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 03 – 2018, juin 2018.
- La population scolaire à la rentrée 2018, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2018, mai 2018.
- Les élèves dans les établissements du second degré à la rentrée scolaire 2018 et prévisions pour les années 2019 et 2020, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 01 – 2018, mai 2018.

collection

Synthèse

thématique

Examens

titre du document

**Les résultats
de la session 2017 du
diplôme national du brevet**

éditeur

**Service études et prospectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Juin 2018

contact

sep@ac-noumea.nc